

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 OCTOBRE 2013

L'an deux mil treize et le vingt-quatre octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine - Maire

PRESENTS: Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine - GUITAUD Jean - GUILLEMIN Daniel - PRUDENT Raymond - COUILLEROT Denis - VOISIN Anne Marie – ESTIGNARD Isabelle - COTTIN Eric - RIVOIRE Yves

EXCUSEES: Mmes NICOLAS Nathalie qui a donné pouvoir à CHEVALLIER Martine et BOULET Françoise qui a donné pouvoir à COUILLEROT Denis

ABSENTE: Mme DALLOZ Marie Claude

Affectés au CM: 12

En exercice: 12

Présents 9

Convocation du 12 octobre 2013

Affichage le 26 octobre 2013

L'ordre du jour est le suivant:

PROJET RENOVATION ECOLE ET VESTIAIRES STADE
PREPARATION MARCHE DE NOEL
RENOVATION SALLE DES FETES
CEREMONIE DU 11 NOVEMBBRE
AFFOUAGE
QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire présente le compte rendu de la séance du 24 septembre 2013

SALLE DES FETES:

Les travaux sont terminés; L'enrobé se fera en fonction de la météo. Prend connaissance du compte rendu financier. Lorsque la salle sera occupée par les associations y compris villageoise, un état des lieux sera établi.

PROJET TRAVAUX ECOLE:

A eu lieu une réunion le lundi 21 octobre avec bureau d'études Monsieur GAUTHIER Frédéric et Coordinateur des travaux, Monsieur PIANET pour la rénovation de l'école et le conseil apporte quelques modifications et avis.

La déclaration de travaux a été déposée à la DDT et est en attente de l'accord. Une réunion est prévue avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie et Le Directeur de l'école concernant la future organisation des travaux en période scolaire.

AVANT - PROJET VESTIAIRE STADE:

Une réunion d'informations est organisée lundi 28 octobre 2013 avec le club pour leur exposer les futurs travaux de rénovation. Les dossiers de subvention ont été établis.

AFFOUAGE:

Arrête le rôle à 118 feux. Fixe à 22 € le prix du feu et 6 € la tête de chêne (tarif inchangé).

Le tirage des feux de bois aura lieu le 9 novembre à 11 heures en mairie

Les chênes n'ont pas été vendus par l'ONF. Demande à ONF de relancer la vente

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2013:

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11 heures suivi du repas de la municipalité.

MARCHE DE NOEL:

La commission de fleurissement et de décoration se réunira le 5 novembre à 20 h et évoquera l'organisation du marché de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2013 à partir de 17 heures

QUESTIONS DIVERSES

Parking du stade:

Les regards détériorés par le stationnement des véhicules lourds malgré l'interdiction, Didier Jouvenceau propose de les remplacer gracieusement. Le conseil accepte.

Rue des Pommiers: Des ornières causées par le stationnement du bus scolaire seront remplies de cailloux

Carte communale: Une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes mardi 29 octobre 2013 à 20 heures

Salle de Réunion et hall à l'étage de la mairie:

Les travaux sont terminés. Le compte rendu financier est remis au conseil

Clés: Un point des clés de tous les locaux communaux est établi

Chemin:

Suite à la réfection du chemin de la lagune, des trous se sont formés; Il est demandé à l'entreprise MARMONT d'intervenir pour réparation du tuyau cassé

Etang Cavaloux:

Une annexe à la convention a été ajoutée avec le département pour l'utilisation de l'aire de service. Une station météorologique est en cours d'installation en bordure de route

Conformité réseau assainissement:

Un second courrier sera adressé aux personnes n'ayant pas répondu au courrier du 21 mars 2013. Le raccordement devant être fait fin 2013

Fleurs: Une vente de chrysanthèmes aura lieu sur la place Dimanche 27 Octobre 2013 par le producteur, Monsieur Têtu

Chauffage stade: Réitère la demande auprès de l'entreprise IMTC d'intervenir pour le changement des vannes des radiateurs.

Eglise:

Le moteur de la sonnerie des cloches a été changé.

La porte latérale a été repeinte ; La porte principale sera également rénovée.

Eclairage stade:

L'éclairage pour un éventuel atterrissage d'hélicoptère devra être opérationnel. Il est demandé de vérifier le dispositif,

Compte Rendu école:

Décide de changer le bois autour du bac à sable par l'installation de rondins

Une vente de chocolats de Noël est organisée par l'école de Saillenard – les personnes intéressées peuvent retirer des bons de commande en mairie

Arrêté de péril:

Un arrêté de péril (démolition) a été pris pour une maison rue des puisatiers. Au-delà de la date réglementaire, l'habitation sera démolie aux frais du propriétaire.

Vitesse:

Est évoqué la vitesse excessive des conducteurs dans le bourg. Une étude de panneaux avertisseurs est envisagée.

Fin de la séance à 22 h 20